



Interview | 07 juin 2023 **Abonnés**



Reprise de l'Institut pour déficients auditifs Baguer : "Nous avons remis les jeunes au centre"

Depuis le 1er janvier 2023, l'institut pour déficients auditifs Gustave Baguer, épinglé en 2021 pour des faits de maltraitance, a été repris par l'Établissement public national Antoine Koenigswarter (Epnak). Retour sur ces deux années de transition, avec son directeur général, Emmanuel Ronot.

Au printemps 2021, un article de [Mediapart](#) révélait de graves dysfonctionnements dans l'accompagnement de jeunes accueillis à l'Institut départemental Gustave Baguer, établissement public, qui accueille des enfants malentendants. La [mobilisation associative](#) qui a suivi a conduit la secrétaire d'État aux Personnes handicapées de l'époque, Sophie Cluzel, à solliciter l'Epnak pour lui confier un mandat de gestion de la structure.

L'Epnak est en effet le seul établissement public national médico-social qui possède des structures sur l'ensemble du territoire et a la particularité d'intervenir en appui aux établissements en situation difficile.

Dans quel état avez-vous trouvé l'établissement départemental Gustave Baguer ?

Emmanuel Ronot : Le directeur venait d'être débarqué après de graves accusations de

maltraitance. Il n'y avait plus aucune confiance de la part des jeunes et des familles dans la gouvernance. Nous avons rencontré toutes les parties prenantes : les enfants et leurs parents, mais aussi les partenaires, les professionnels, les associations représentatives des personnes sourdes.

Lors du conseil d'administration (CA), présidé par le conseil départemental des Hauts-de-Seine, nous leur avons proposé de nous confier un mandat de gestion pour redresser la situation. Contrairement à l'administration provisoire, qui donne les pleins pouvoirs à un administrateur, ce dispositif permet au CA de rester en place.

Comment vous y êtes-vous pris ?

E. R. : Nous avons remis les jeunes au centre de l'attention. Nous avons mis fin au recours massif aux contrats aidés et au personnel sous-qualifié pratiqué par la précédente direction. Sur les 100 agents, il y avait une vingtaine de contrats aidés ! Nous avons inversé la tendance en recrutant du personnel compétent et diplômé.

Nous avons aussi renoué le dialogue au sein de la structure, en réactivant le conseil de la vie sociale, et les projets individuels ont été remobilisés.

Vous avez aussi créé une instance inédite...

E. R. : Nous avons mis en place un comité scientifique et éthique (CSE), composé des personnes accompagnées, des représentants de familles et professionnels, des partenaires scientifiques externes, des représentants du monde des personnes sourdes et malentendantes (dont Jérémie Boroy, le président du CNCPPH), et Sébastien Claeys, représentant de l'Espace éthique Île-de-France. Cette instance, qui s'est réunie deux fois en 2021, et trois fois en 2022, nous a conseillés pendant plus d'un an et demi.

En son sein, nous avons exploré les difficultés des jeunes, comme, par exemple, la question de leurs sorties et leurs problématiques d'insertion.

Quel a été l'impact de ces actions ?

E. R. : Les violences ont cessé. En particulier, une jeune fille qui avait été victime de maltraitance, était très agressive envers elle-même et les autres. Nous l'avons intégrée au CVS et au CSE où elle a été écoutée. Que les professionnels qui l'accompagnent aient pu comprendre ses problèmes a été libérateur.

D'une façon générale, les professionnels – dont la majeure partie ne soutenait pas la précédente direction – ont tout de suite approuvé la remobilisation de la structure autour des enfants.

Et votre mandat de gestion a évolué vers une reprise définitive...

E. R. : Fin 2021, nous avons demandé au conseil d'administration s'il souhaitait reprendre son autonomie. Il a choisi de faire confiance à l'Epnak pour une reprise, qui s'est concrétisée en janvier 2023.

Cela a aussi été rendu possible par la loi dite « 3DS » du 21 février 2022 qui a autorisé l'Epnak à intervenir pour toute reprise publique. Jusque-là, nous étions habilités à n'intégrer que les établissements de l'Office national des anciens combattants (Onac).

Qu'est-ce que cela a impliqué pour les professionnels ?

E. R. : Concernant leurs conditions de travail, cela n'a rien changé, car les agents relevaient déjà de la fonction publique hospitalière (FPH). En revanche, le dialogue social ne s'effectue plus au niveau de l'Institut Baguer mais à celui de l'Epnak qui a cette particularité d'avoir, en son sein, des agents FPH et des personnels relevant de la convention collective nationale du 15 mars 1966.

Au-delà, il a fallu acculturer l'Institut Baguer aux règles de l'Epnak. Nous comptons 75 établissements et services médico-sociaux, et accompagnons 5 000 personnes. Et nous avons des exigences en matière de qualité, de réflexion éthique ou de formation. Passer d'un petit établissement à un grand groupe peut déstabiliser mais, globalement, tout le monde a adhéré.

Avez-vous d'autres projets de reprise en vue ?

E. R. : Nous sommes sollicités comme établissement-ressource par l'État, ou certaines agences régionales de santé (ARS), pour intervenir ponctuellement auprès d'établissements en

difficulté. Ce mode action fait partie de l'identité de l'Epnak. Désormais, la loi 3DS nous donne la possibilité de reprendre d'autres structures publiques, et nous avons certainement une carte à jouer pour les sécuriser. En particulier, les Ehpad publics, dont certains ne sont pas en bon état. L'Epnak ne compte pas d'établissement pour personnes âgées, mais cela pourrait venir.

L'Epnak réunit ses partenaires à l'Institut Baguer



Le 7 juin, une nouvelle plaque de l'Epnak Institut pour déficients auditifs a été dévoilée, en présence de Françoise Tenenbaum (en rose), présidente du conseil d'administration de l'Epnak, et de Marie-Do Aeschlimann, vice-présidente de la région Île-de-France. - © Epnak

Le 7 juin, l'Epnak IDAGB (Institut pour déficients auditifs Gustave Baguer) a reçu ses partenaires pour inaugurer la nouvelle plaque de l'établissement. « *Après les dysfonctionnements du passé, l'IDAGB est résolument tourné vers l'avenir dans un climat serein et apaisé avec en ligne de mire le bien-être et l'épanouissement des jeunes* », a déclaré Françoise Tenenbaum, la présidente du conseil d'administration de l'Epnak.

Pour Marie-Do Aeschlimann, vice-présidente « emploi, formation et apprentissage » à la région Île-de-France, l'Epnak a « prouvé [son] savoir-faire et [sa] bienveillance ». Elle a estimé que sa connaissance du handicap « *permettra d'accompagner l'institut dans la mise en place du projet inclusif des jeunes* ».

.....

À lire également :

- **Maltraitance des enfants sourds : la FNSF lance un appel à témoignages**
- **Un sondage met en lumière les difficultés des personnes sourdes**
- **Les travailleurs sourds à l'épreuve de la crise sanitaire**

.....

✍ Noémie COLOMB

SOURCES

- **Communiqué de l'Epnak**

